



Juin 2024

cbn

CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BAILLEUL

BILAN DES PROSPECTIONS JUSSIE (*LUDWIGIA GRANDIFLORA*) SUR UNE PARCELLE PRIVÉE SITUÉE EN ZONE NATURA 2000 À MONCEAUX (OISE)

Année 2023

Sommaire

PARTIE 1	CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
1.1.	Bref historique	3
1.2.	Rappel de la méthodologie de typologie et de localisation des populations de plantes exotiques envahissantes	3
1.3.	Prospections de 2018	4
1.4.	Prospections de 2019	7
1.5.	Prospections de 2020	8
1.6.	Prospections de 2022	11
PARTIE 2	BILAN DES PROSPECTIONS 2023	13
PARTIE 3	ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE LA JUSSIE DANS LA PROPRIÉTÉ AU COURS DU TEMPS	16
PARTIE 4	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	18

PARTIE 1

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1. BREF HISTORIQUE

La propriété concernée par cette étude se situe sur la commune de Monceaux dans l'Oise en zone Natura 2000 au cœur des Marais de Sacy. Une invasion de Jussie (*Ludwigia grandiflora*) a été constatée à l'horizon de l'année 2007. Un premier état des lieux a été réalisé en 2009, et un contrat Natura 2000 a été mis en place à partir de 2010 par le Conservatoire d'espaces naturels avec le propriétaire du terrain. Ce contrat portait à la fois sur la Jussie et sur le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*). Un arrachage mécanique a été programmé en 2012. Des arrachages manuels ont eu lieu en 2014 et en 2017. En 2018, un partenariat entre le Syndicat mixte des Marais de Sacy (SMMS, intégré depuis au Syndicat Mixte Oise - Aronde) et le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN de Bailleul) a été lancé et en octobre de la même année, un chantier d'arrachage a été effectué par les deux partenaires. Les deux années qui ont suivi ont également fait l'objet de campagnes d'arrachage. En dehors des chantiers Natura 2000, le propriétaire et son équipe ont réalisé également des arrachages ponctuels.

1.2. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE DE TYPOLOGIE ET DE LOCALISATION DES POPULATIONS DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Afin de faciliter l'évaluation des surfaces ou des linéaires colonisés par une espèce exotique envahissante, une méthode basée sur une typologie en classe de tailles de « surfaces continues » a été adoptée. Ces « surfaces continues » sont l'équivalent d'un herbier en milieu aquatique ou d'une « tache » en milieu terrestre.

Afin de limiter les contraintes de mesures sur le terrain et le biais d'observations (biais issu de l'interprétation personnelle de chaque observateur), une distance entre ce qu'il faut considérer comme représentant deux « surfaces continues » distinctes est définie. En ce qui concerne la Jussie (*Ludwigia grandiflora*), cette distance est de 1 mètre.

Typologie

À chaque tache, en fonction de sa taille, est affecté un coefficient correspondant à un intervalle de surface :

Coefficient	1	2	3	4	5	6
Surface	< 1 m ² ou individu isolé	1 à 5 m ²	5 à 20 m ²	20 à 50 m ²	50 à 100 m ²	> 100 m ²

Localisation des taches

Chaque herbier est localisé à l'aide de mesures GPS :

- les taches de classe « 1 », « 2 » et « 3 » sont localisées à l'aide d'un pointage GPS effectué au centre de la population ;
- les taches de classe « 4 », « 5 » et « 6 » sont localisées :
 - o pour les stations étendues, il est nécessaire de faire une série de mesures GPS, environ tous les mètres, sur le périmètre de la tache afin de visualiser l'étendue de la population sur le fond cartographique ;
 - o pour les linéaires de largeur inférieure à 2 m, un pointage GPS est effectué en début et fin de linéaire.

Concrètement, sur le terrain, l'attribution des coefficients 1, 2 ou 3 est plus aisée et donc laissée à l'interprétation de l'observateur, ceux des taches dépassant les 20 m² sont affectés après lecture de leur surface à l'aide d'un système d'informations géographiques (SIG).

1.3. PROSPECTIONS DE 2018

En 2018, les prospections ciblées et l'arrachage de la Jussie (*Ludwigia grandiflora*), ont été effectués par le CBN de Bailleul, en partenariat avec le Syndicat mixte des Marais de Sacy (SMMS). Elles ont été réalisées sur une journée (31/10/2018) à quatre personnes. Le recensement de l'espèce a été effectué à l'aide d'un GPS sur une parcelle privée située en zone Natura 2000 sur la commune de Monceaux (Oise). Cette propriété comprend plusieurs pièces d'eau et fossés dans lesquels de la Jussie s'est développée. La parcelle est pâturée par des vaches et deux chevaux qui ont accès à tout l'espace et ce, toute l'année. Dans un premier temps, une mesure de la colonisation cartographiée de la Jussie a été effectuée, puis dans un second temps les populations ont fait l'objet d'un arrachage manuel. L'objectif était d'arracher au maximum les systèmes racinaires et d'éviter au maximum la fragmentation de l'espèce au cours de l'arrachage. La fragmentation de l'espèce étant bien souvent inévitable, les fragments flottants ont été extraits des plans d'eau de manière à éviter leur ancrage sur berge ou secteur vaseux et ainsi donner lieu à une nouvelle station. Les déchets issus de l'arrachage ont été stockés dans des sacs poubelle et été éliminés par la suite au même titre que des déchets ménagers. L'intégralité des berges des plans d'eau n'ont pu être prospectées et par conséquent les stations de ces berges n'ont pu être arrachées. Au nord de l'étang n°3, de nombreuses populations enracinées ont été arrachées. Elles se situaient bien souvent au niveau de berges en pentes douces, probablement des zones où les bovins et chevaux s'abreuvent. Il s'agit notamment de la partie est du grand plan d'eau central (voir numéro 3 sur carte page 7). Une population importante d'environ 80 m² a été constatée mais n'a pas été arrachée au niveau du fossé au sud (voir numéro 4 sur carte page 7).

Ci-dessous, le jeu de données résultant des prospections effectuées en 2018 est présenté sous la forme de bilan numérique et de cartographie.

Surface occupée par la Jussie (*Ludwigia grandiflora*) en 2018

Classes de tailles des Aires de présence	Nombre d'Aires de Présence par classe de taille	Taille min	Taille max	Taille minimale des Aires de Présence (m ²)	Taille maximale des Aires de Présence (m ²)	Moyenne des Aires colonisées	Écart à la moyenne (m ²)	Marge d'erreur (Écart à la moyenne en %)
<1 m ²	72	0,1	0,9	7	65			
1-5 m ²	3	1	5	3	15			
5-20 m ²	0	5	20	0	0			
5-20 m ²	0	-	-	-	-			
20-50 m ²	0	-	-	-	-			
50-100 m ²	1	-	-	78	-			
>100 m ²	0	-	-	-	-			
Total	76			88	158	123	35	28 %



Répartition des populations de Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) sur une parcelle privée située en zone Natura 2000

Légende

Zone de présence de Jussie par classe de taille de l'aire de présence

- 1 (0 à 1m²)
- 2 (1 à 5m²)
- 5 (50 à 100m²)

0 25 50 m



Les Marais de Sacy

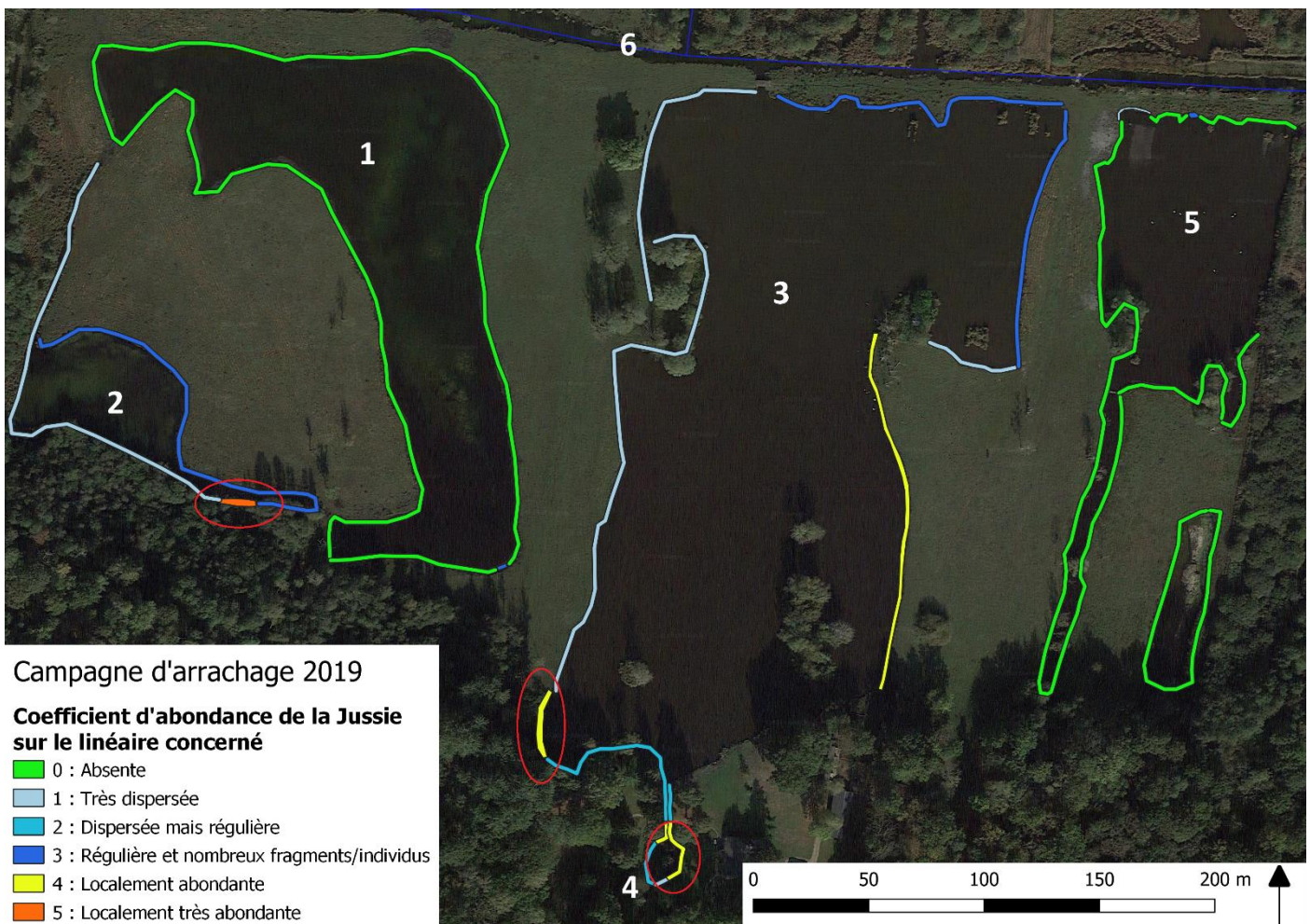


Conservatoire botanique national de Bailleul - 2018

1.4. PROSPECTIONS DE 2019

En 2019, un chantier d'arrachage a été réalisé par le CBN de Bailleul, en partenariat avec le Syndicat mixte Oise - Aronde (SMOA) à deux personnes sur deux jours. Une cartographie des stations a été réalisée dans le même temps. Les surfaces n'ont pas été évaluées, ce qui ne permet pas de comparer avec l'année 2018. Toutes les stations détectées cette année-là ont été arrachées, mises en sacs et éliminées en tant que déchets ménagers. Globalement, la Jussie était présente de manière très abondante en phase terrestre au niveau de l'étang 2, et de manière abondante aux abords du fossé 4 en phase aquatique et terrestre.

Ci-dessous, la carte de répartition des stations de Jussie (*Ludwigia grandiflora*) en 2019 et les surfaces qu'elles occupent.



1.5. PROSPECTIONS DE 2020

En 2020, les prospections ciblées, la cartographie et l'arrachage de la Jussie (*Ludwigia grandiflora*), ont été effectués par le CBN de Bailleul, en partenariat avec le SMOA à deux personnes sur trois jours (du 7 au 9 octobre). La Jussie était présente de manière abondante dans le fossé et l'étang central (4 & 3 carte p. 10) avec notamment une station d'environ 300 m² et plusieurs stations de 5 à 20 m².



1 & 2 - Fossé (4) au sud de la propriété avant et après arrachage de la Jussie

3 - Christophe Galet (SMOA) arrachant un radeau flottant de Jussie

4 - Jussie (*Ludwigia grandiflora*) en phase terrestre sur une berge près de l'étang au sud-ouest (2)

@ A. Fontenelle (CBN de Bailleul), octobre 2020

La berge nord exposée sud et la berge exposée nord à l'est dans l'étang central (n° 3 carte p. 10), possédaient de grosses stations à phases terrestres. La grosse station arrachée en 2019 au niveau de l'étang au sud-ouest (n° 2 carte p. 10), a bien régressé. Cependant, globalement, la Jussie a progressé considérablement. De nouvelles stations ont été détectées et arrachées au niveau des fossés nord et ouest de la propriété (n° 6 & 7 carte p. 10). Ces nouvelles stations sont inquiétantes car elles sont en limite de propriété et des stations ont été aperçues sur les berges du propriétaire voisin et risquent de se disperser plus encore au cœur des marais de Sacy. Une autre nouvelle station de catégorie 3 a été détecté à l'angle nord-ouest de l'étang à l'est (n° 5 carte p. 10). Il s'agissait majoritairement d'une phase terrestre qui avait gagné le plan d'eau en phase aquatique. Il n'y avait pas de Jussie jusqu'alors dans ce plan d'eau, tout a été arraché mais il est important de contrôler qu'elle ne se redéveloppe pas. Au cours des trois jours d'arrachages, les systèmes racinaires ont été arrachés au maximum avec vigilance et les fragments ont été récupérés au maximum également au troubleau. Des sacs de gravats, filtrant l'eau, ont été utilisés pour stocker la matière extraite avant d'être valorisé en fumier par un agriculteur de la région. Treize sacs d'une contenance moyenne de 45 kg ont été remplis au cours de cette campagne, soit environ 585 kg de Jussie. La berge est du centre au sud de l'étang central (n° 3 carte p.10) n'a pas pu être arrachée bien que plusieurs stations aient été relevées.

Cependant, cette berge ne devrait à priori pouvoir disperser beaucoup de fragments de Jussie via le batillage.



1 & 2 - Fossé limitrophe de propriété (6) au nord de la propriété avant et après arrachage de la Jussie

3 - Highland Cattle en cours de pâturage aux abords des berges

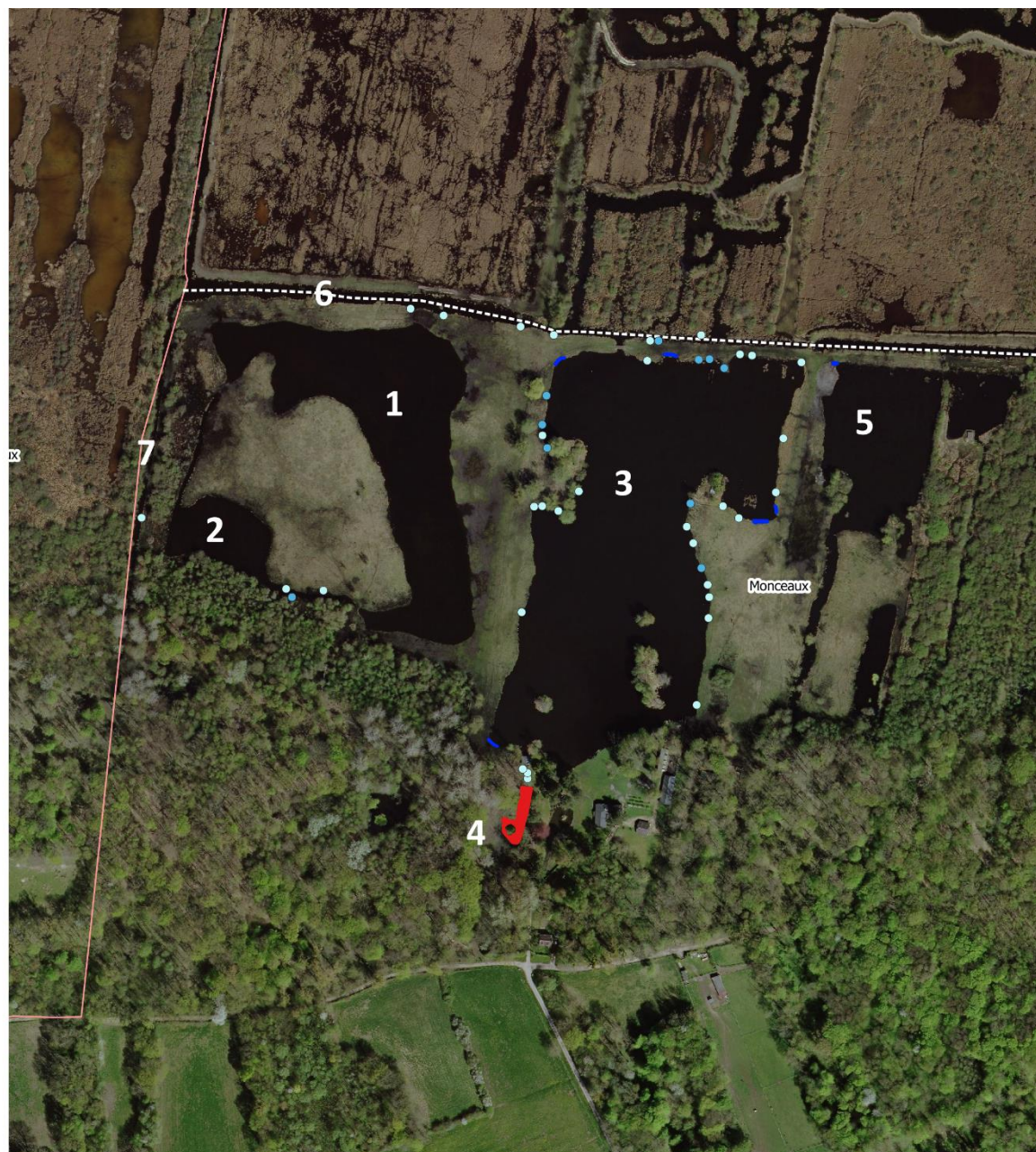
4 - Ragondin traversant l'étang central (3)

©Augustin Fontenelle(CBN de Bailleul, 2020)

Ci-dessous, le jeu de données résultant des prospections effectuées en 2020 est présenté sous la forme de bilan numérique et de cartographie.

Surface occupée par la Jussie (*Ludwigia grandiflora*) en 2020



Classes de tailles des Aires de présence	Nombre d'Aires de Présence par classe de taille	Taille min	Taille max	Taille minimale des Aires de Présence (m ²)	Taille maximale des Aires de Présence (m ²)	Moyenne des Aires colonisées	Ecart à la moyenne (m ²)	Marge d'erreur (Ecart à la moyenne en %)
<1 m ²	32	0,1	0,9	3	29	409	33	8%
1-5 m ²	10	1	5	10	50			
5-20 m ²	0	5	20	0	0			
5-20 m ²	6	57		57				
20-50 m ²	0	-		-				
50-100 m ²	0	-		-				
>100 m ²	1	306		306				
Total	49			376	442			



Répartition des populations de Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) sur une parcelle privée située en zone Natura 2000

Classes de taille des aires de présence de la Jussie

-  < 1 m²
-  entre 1 et 5 m²
-  entre 5 et 20 m²
-  entre 5 et 20 m²
-  entre 20 et 50 m²
-  entre 50 et 100 m²
-  > 100 m²

-  Limites communales
-  Fossé limitrophe



0 100 200 m



1.6. PROSPECTIONS DE 2022

En 2022, les prospections ciblées et l'arrachage de la Jussie (*Ludwigia grandiflora*), ont été effectués par le CBN de Bailleul, en partenariat avec le Syndicat mixte Oise - Aronde (SMOA). Elles ont été réalisées sur une journée (27 septembre) à trois personnes. La Jussie était toujours présente de manière abondante dans le fossé et au sein de l'étang central (4 & 3 carte p. 12) comme en 2020 mais dans des proportions plus faibles (aucune station supérieure à 100 m²). De façon générale, une diminution d'environ 100 m² de la surface moyenne colonisée par la Jussie a été observée au sein de la parcelle. Cependant, malgré cela, il a été remarqué une augmentation du nombre d'aires colonisées, ce qui laissait supposer une augmentation de la dispersion du taxon au sein de la propriété ainsi qu'une dynamique de colonisation assez forte malgré les actions d'arrachages effectuées. Pour exemple, les aires de petite taille, c'est-à-dire inférieures à 1 m², ont été multipliées par plus de deux. Du fait de cette dissémination, il a été observé un déploiement plus important du taxon au sein de l'étang situé à l'ouest (1 carte p. 12) ainsi qu'au niveau du fossé limitrophe avec la parcelle voisine (6 carte p. 12). De plus, des prospections complémentaires ont été réalisées au sein de cette propriété voisine et ont permis de découvrir une nouvelle zone de colonisation de la Jussie sur les berges menant au cœur du marais. Cette nouvelle station met en lumière l'importance des actions d'arrachages afin d'éviter la propagation du taxon au sein de l'ensemble du marais et de freiner sa dynamique de colonisation.

C'est dans cet objectif là que les arrachages de 2022 se sont concentrés sur le fossé limitrophe entre les deux parcelles puisque, faute de temps, l'intégralité des berges des plans d'eau n'ont pas pu être arrachées. En tout, ce sont dix-sept sacs d'une contenance de 86 L en moyenne qui ont été remplis au cours de cette campagne d'arrachage.

Ci-dessous, le jeu de données résultant des prospections effectuées en 2022 est présenté sous la forme de bilan numérique et de cartographie.

Surface occupée par la Jussie (*Ludwigia grandiflora*) en 2022






Classes de tailles des Aires de présence	Nombre d'Aires de Présence par classe de taille	Taille min	Taille max	Taille minimale des Aires de Présence (m ²)	Taille maximale des Aires de Présence (m ²)	Moyenne des Aires colonisées	Écart à la moyenne (m ²)	Marge d'erreur (Écart à la moyenne en %)
<1 m ²	77	0,1	0,9	7,7	77			
1-5 m ²	29	1	5	29	145			
5-20 m ²	5	5	20	25	100			
5-20 m ²	0	0						
20-50 m ²	2	55,35		55,35				
50-100 m ²	1	62,61		62,61				
>100 m ²	0	0		0				
Total	114			179,66	439,96	309,81	130,15	40%



**Bilan des prospections Jussie
(*Ludwigia grandiflora*) sur une
parcelle privée située en zone
Natura 2000**



**Etat de la population de Jussie
en 2022**

-  $< 1 \text{ m}^2$
-  $1-5 \text{ m}^2$
-  $5-20 \text{ m}^2$
-  $20-50 \text{ m}^2$
-  $50-100 \text{ m}^2$



Ortho 2013 © Geo2France. DIGITALE - BFP - CBN de Bailleul
2022. Lambert 93 - RGF93. Réalisé sur QGIS 3.22.10. Copie et
reproduction interdites, le 15-11-2022.

PARTIE 2

BILAN DES PROSPECTIONS 2023

Le 16 octobre 2023, les prospections ciblées de la Jussie (*Ludwigia grandiflora*), ont été effectuées par le CBN de Bailleul, en partenariat avec le Syndicat Mixte Oise Aronde (SMOA). Cette année, seule la mesure de l'état de colonisation par cartographie des différents étangs par la Jussie (carte p. 15) a été réalisée. Aucune action de gestion n'a donc été menée conjointement à l'élaboration de l'état des lieux de la colonisation des différents étangs par l'espèce depuis 2022.

Afin de retranscrire précisément l'évolution du taxon en une année, l'ensemble des berges ont été prospectées afin de repérer les zones de présence par pointage GPS. Lors de ces prospections, et tout comme les années précédentes, l'impact du pâturage (présence de vaches « Highland Cattle », de chevaux et d'oies) sur la fragmentation du taxon au niveau des berges en pentes douces a été constaté (Figure ci-dessous).



Observation d'une fragmentation des individus de Jussie aux abords des berges en pente douce du fait de leur accessibilité par les animaux pâturant la parcelle. © Emma Bertiaux (CBN de Bailleul, 2023)

De plus, au vu de la présence du taxon observé en 2022 au sein du fossé limitrophe et de la découverte d'une nouvelle station au sein de la parcelle voisine, il a été décidé d'y réaliser des prospections analogues à celles menées sur la parcelle de Monsieur Couloc'h.

Ci-après, le jeu de données résultant des prospections effectuées en 2023 est présenté sous la forme de bilan numérique et cartographique.

Surface occupée par la Jussie (*Ludwigia Grandiflora*) en 2023

Classes de tailles des Aires de présence	Nombre d'Aires de Présence par classe de taille	Taille min	Taille max	Taille minimale des Aires de Présence (m ²)	Taille maximale des Aires de Présence (m ²)	Moyenne des Aires colonisées	Écart à la moyenne (m ²)	Marge d'erreur (écart à la moyenne en %)
<1 m ²	213	0,1	1	21,3	213	531,33	225,35	42%
1-5 m ²	46	1	5	46	230			
1-5 m ²	1	3,46		3,46				
5-20 m ²	5	5	20	25	100			
5-20 m ²	5	53,26		53,26				
20-50 m ²	0	0		0				
50-100 m ²	2	156,96		156,96				
>100 m ²	0	0		0				
Total	271			305,98	756,68			



**Bilan des prospections Jussie
(*Ludwigia grandiflora*) sur deux
parcelles privée située en zone
Natura 2000.**

Marais de Sacy



État de la population de Jussie en 2023

- < 1 m²
- 1-5 m²
- 5-20 m²
- 1-5 m²
- 5-20 m²
- 50-100 m²



0 0.05 0.1 km



Conservatoire
d'espaces naturels
Hauts-de-France

SMOA
Syndicat Mixte Oise-Arde

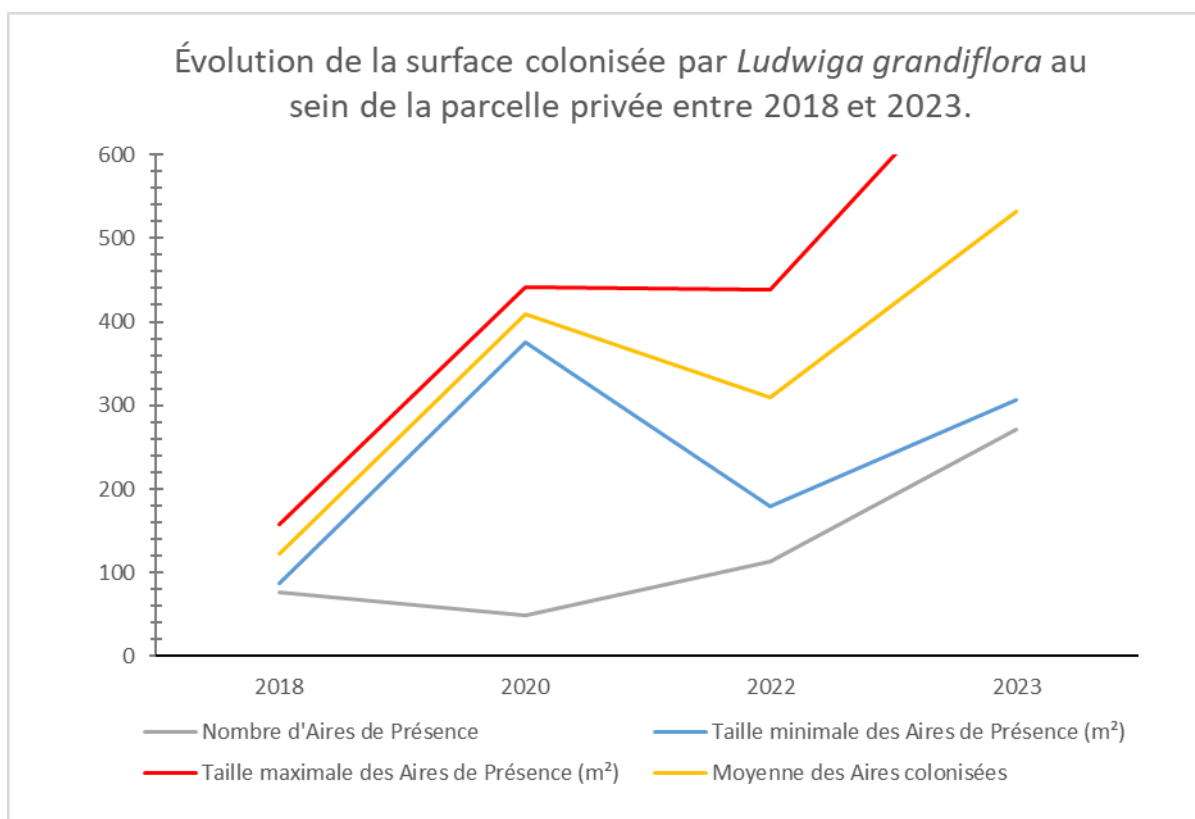
cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BAILLEUL

Ortho 2021 © Geo2France, DIGITALE - SIG.BFP - CBN de Bailleul
2023. Lambert 93 - RGF93. Réalisé sur DGIS 3.22.10. Copie et
reproduction interdites, le 09-11-2023.

PARTIE 3

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DE LA JUSSIE DANS LA PROPRIÉTÉ AU COURS DU TEMPS

Comparativement aux résultats obtenus en 2022, la surface moyenne colonisée par la Jussie au sein de la propriété ainsi que le nombre d'aires de présences ont augmenté. Cette recrudescence surfacique du taxon au sein de la zone d'étude (70 % de plus qu'en 2022) est vraisemblablement liée à la forte dispersion du taxon via sa fragmentation au sein de la parcelle. En effet, l'augmentation observée peut en partie être expliquée par la multiplication par trois du nombre d'aires colonisées de petite taille en une année (Figure ci-dessous). Cependant, lors des prospections, il a aussi été observé une densification de certaines aires de colonisation par rapport à 2022 notamment au nord-ouest de l'étang 3 (carte p. 15) ainsi qu'au sud de la propriété (n°4 p. 15). Pour cette dernière, les niveaux de 2020 ne sont certes pas atteints mais une augmentation de plus de 30 % est à noter localement (soit 18 m² de plus). Ces observations vont donc dans le sens d'une vraisemblable augmentation de la dispersion du taxon au sein de la propriété et donc d'une dynamique de colonisation forte malgré les actions d'arrachages effectuées.



En outre, les prospections complémentaires effectuées au sein de la propriété voisine ont mis en évidence la présence de douze aires de colonisation de petite taille (<1 m²) enracinées sur les berges menant au cœur du marais. Ses populations n'étaient pas présentes lors des prospections effectuées en 2022. Leur découverte met en évidence la forte dynamique de dispersion du taxon en un an et le risque d'envahissement d'une seconde propriété liée à la présence du taxon.

Il semble donc indispensable d'accentuer les actions d'arrachages et de mettre en place des mesures permettant de réduire la dispersion du taxon au sein des étangs.

PARTIE 4

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au vu de la dynamique actuelle de propagation de la Jussie au sein de la propriété et de celle adjacente, il semblerait que, afin d'en limiter l'expansion, les actions d'arrachages seuls ne soient plus suffisantes. En effet, malgré les résultats observés lors des années précédentes, la forte dispersion du taxon liée à sa fragmentation semble être un frein à son éradication au sein de la parcelle. Or, au vu des importants enjeux floristiques à Monceaux et alentours (présence d'espèces floristiques patrimoniales) ainsi que du risque accru de dispersion de la Jussie au cœur des marais de Sacy, il semble impératif de réussir à contrôler son expansion.

Pour cela, il serait souhaitable que les bovins et chevaux n'aient plus accès aux berges des plans d'eau et fossés jusqu'à élimination de la Jussie. En effet, lors des observations de terrains, les berges en pentes douces semblaient être empruntées par les animaux pour s'abreuver, ce qui induit une fragmentation des individus par piétinement. Ainsi, il pourrait être envisagé la pose d'exclos autour de ces zones, permettant le pâturage global de la parcelle tout en limitant le piétinement des zones colonisées.

De plus, ces mêmes zones sont soumises à un battillage pouvant également être en cause d'une surdispersion des fragments en suspension dans l'eau. Installer des grilles en sortie du fossé sud (4 carte p. 15) ainsi qu'au niveau du pont au nord à proximité du fossé limitrophe de propriété (3 carte p. 15), pourrait permettre d'éviter la diffusion de fragments hors de la propriété et freiner la dynamique d'invasion de l'espèce.

À une plus large échelle, cette population abritant une surface importante de Jussie (estimation de 531m² en moyenne) représente un foyer potentiel de dispersion de l'espèce. En effet, les déplacements de l'avifaune et des ragondins de plans d'eau en plans d'eau pourraient eux aussi entraîner la dissémination et l'introduction de l'espèce dans des parcelles voisines. Il semble de ce fait indispensable d'augmenter les moyens (arrachages manuels et mécaniques) mis à disposition afin d'éliminer, *a minima* les grandes aires de présence de l'espèce sur le court terme et ainsi espérer son éradication de la propriété par la suite.

Au vu de la dynamique d'invasion de l'espèce favorisée par plusieurs facteurs, un passage plus précoce de contrôle de la dynamique pourrait être prévu en mai-juin 2024. Au vu de l'ampleur du travail à prévoir, un arrachage mécanique pourrait être envisagé. En raison de la présence de la Jussie chez le propriétaire voisin, les actions de prospection, cartographie et arrachage seront également à prévoir et poursuivre dans les parcelles de propriété de M. Lesage.

Mots-clés

Jussie ; Natura 2000 ; EEE

Rédaction

Emma Bertiaux – Chargée d'études, Augustine Fontenelle – Chargé de missions

Relecture

Quentin Dumont – Chargé de missions, Jean-Christophe Hauguel – Directeur adjoint

Secrétariat, composition

Marjorie Verhille – Assistante scientifique

Direction et coordination scientifiques

Thierry Cornier – Directeur général ; Jean-Christophe Hauguel – Directeur adjoint

Référence bibliographique

BERTIAUX, E. & FONTENELLE, A., 2024. – Bilan des prospections Jussie (*Ludwigia grandiflora*) sur une parcelle privée située en Zone natura 2000 à MONCEAUX (Oise). Année 2023. Conservatoire botanique national de Bailleul en partenariat avec le Syndicat mixte Oise – Arronde, pour l'Union européenne, la DREAL Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Oise. 19 p. Bailleul.

Date de réalisation : Juin 2024

© photographie de couverture : Augustin Fontenelle

Juin 2024



Contact

Siège
Hameau de Haendries
59270 BAILLEUL
03 28 49 00 83
infos@cbnbl.org

Antenne Picardie
Centre Oasis
Bâtiment Ginkgo
80044 AMIENS cedex
07 85 85 15 96

SUIVEZ-NOUS :



POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbl.org

